

MAIRIE DE HARDINVEST

1 bis rue de la Mairie
50690 HARDINVEST

Téléphone 02.33.52.02.16

REUNION DU 5 MAI 2011

Le cinq mai deux mil onze à dix huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué au lieu habituel de ses séances s'est réuni sous la présidence de M. Guy AMIOT.

Étaient Présents : M. Guy AMIOT, M. Hubert DECARITE, Mme Mireille JEAN, M. Christian EUGENIE, Mme Chantal Hubert, M. Joël POISSON, Mme Isabelle GAMACHE, M. Bernard LESERT, M. Christophe POLIDOR.

Étaient Absents excusés : M. Roger PASQUIER (pouvoir à M. DECARITE), Melle Elsa BURET (pouvoir à Mme JEAN), M. Pierre GRANDIN (pouvoir à M. EUGENIE), M. Laurent LEMARQUIS (pouvoir à M. AMIOT), Mme Nathalie ENQUEBECQ

Secrétaire de séance : Christophe POLIDOR

Le compte rendu du 31 mars 2011 est approuvé à l'unanimité.
Le compte rendu du 11 avril 2011 est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire demande l'autorisation d'ajouter la question suivante à l'ordre du jour :

-Achat du terrain pour les jeunes

Accord unanime de l'Assemblée.

Début de la séance : 18 heures 30

1 – PERSONNEL

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à encaisser le chèque de la MATMUT, d'un montant de 374,56 €, correspondant au remboursement des charges patronales d'un agent de la commune, suite à un accident de la circulation survenu au mois d'avril 2010.

2- ECOLE

Centrale intrusion

Monsieur Décarité présente au Conseil Municipal un devis de l'Entreprise FAUVEL relatif à l'installation d'une centrale intrusion avec détecteur pour les écoles. Ce devis, d'un montant de 956,92 € TTC est retenu par l'assemblée. Cette somme sera imputée en investissement sur le compte 2181 du Budget Primitif 2011.

Fermeture de classe

Pour la rentrée scolaire 2011/2012, la fermeture de la 6ème classe a été confirmée par l'inspection académique de la Manche.

Dérogations scolaire : Une réunion est programmée entre les Maires des différentes communes de la Communauté de Communes Douve et Divette le 12 mai 2011, afin de déterminer et de fixer un cadre pour l'attribution des dérogations scolaires.

Chaudière école primaire/bibliothèque

Le Conseil municipal opte pour le remplacement du corps de chauffe de la chaudière murale gaz installée en 2003 pour un montant TTC de 1 142,18€.

3 – CANTINEAnalyse des menus de la cantine

La réunion trimestrielle avec le réseau D.O.N.C.(Dépistage Obésité Nord Cotentin), a eu lieu. L'analyse des menus a été réalisée. Le bilan est positif et les repas équilibrés.

Mise en place de goûters à la garderie

Le projet d'équilibre entre les goûters et les repas cantine a été validé par l'association. Le goûter sera mis en place sur la première demi-heure de garderie du soir à compter de la rentrée 2011/2012. Une semaine d'essai sera programmée au mois de juin 2011.

4 – MAIRIEInstallation d'un cadran

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal trois devis de l'entreprise BIARD-ROY pour :

- la fourniture et la pose d'un cadran à plots sur la Mairie pour un montant TTC de 2958,90 € TTC,
- le remplacement du tableau de commande à la Sacristie pour la sonnerie des heures dans la journée, d'un montant de 1082.38 € TTC
- la fourniture et la pose d'un cadran sur l'église au Haut des Abat-son, pour un montant TTC de 4 151,91€, comprenant également le remplacement du tableau de commande de la sacristie.

Les avis étant partagés sur cette question et plusieurs conseillers étant absents, Monsieur le Maire propose de remettre à la prochaine séance du Conseil Municipal ce sujet, l'avis de chacun étant important.

Concours des Villes et Villages fleuris

Monsieur EUGENIE informe le CM que HARDINVAST est inscrit au concours des Villes et Villages fleuris 2011.

Nouveau lotissement

LA visite d'un architecte paysager du CAUE est prévu au mois de mai 2011 afin de proposer une harmonisation entre la nouvelle mairie et ce projet. La poursuite des études se fera en collaboration avec le Cabinet DROUET.

5 –VOIRIEValidation devis travaux Chemins des Cornières, du Bosqueron et des Renaudes

Des travaux de voirie sont prévus sur les chemins des Cornières, du Bosqueron et des Renaudes. Du profilage et de la pose de bicouche sont nécessaires pour un montant total de 15 468.11 € TTC. Les propositions de prix des Etablissements Meslin, entreprise la mieux disante, sont

retenues sous condition du respect des prix et des quantités. Les devis sont validés par le Conseil Municipal. Le premier devis sera passé en investissement, à l'article 2315 du BP 2011 pour un montant de 13 042,62€ et le second devis, en fonctionnement pour un montant TTC de 2425,49€.

Validation facture travaux Chemin des Rosées

Une facture de l'entreprise BOUGREL-LECACHEUR, d'un montant TTC de 3 271,67€ pour les travaux sur le chemin Les Rosées, en collaboration avec la Commune de MARTINVEST, est présentée au Conseil Municipal. Cette facture est validée à l'unanimité. La somme sera imputée en section d'investissement, au compte 2315 du BP 2011. Le budget provisionné étant de 6000 €, la somme de 2728,33 € restant sera transférée afin de réaliser les travaux de voirie sur les chemins des Cornières, du Bosqueron et des Renaudes.

D.E.T.R.

La subvention de la D.E.T.R.(Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux), anciennement Dotation Globale d'Equipement, d'un montant de 41 688 € a été attribuée à la commune pour les travaux du parking et de desserte des écoles.

6 – CIMETIERE

Règlement

Suite à sa rencontre avec Madame Géraldine HILMER, intervenante funéraire, Monsieur DECARITE propose le nouveau règlement du site cinéraire ainsi que celui du cimetière communal, dont le contenu avait été envoyé auparavant aux conseillers. De petites modifications restent à apporter. Ces règlements seront donc présentés à la prochaine réunion du Conseil Municipal pour validation.

7 – EGLISE

Infiltrations

Une nouvelle réunion avec l'expert, Daniel LERICHE est prévue afin de réaliser de nouvelles expertises. Le Cabinet DE SEZE, architecte du patrimoine préconise des travaux à l'intérieur de l'église et doit prendre contact avec les bâtiments de France afin de proposer une solution technique.

8 – STADE

Travaux en cours

Des escaliers sont en cours d'installation pour permettre de récupérer les ballons.

9 - TRACTEUR

Monsieur le Maire présente un devis de l'entreprise JOUENNE pour l'achat d'un tracteur d'occasion de 2006, de marque Claas Celtis 436RX avec chargeur pour un montant TTC de 30 000€ avec une reprise de celui de la commune pour un montant de 4 000 €. Ce devis d'un montant de 26 000€ TTC est validé par le Conseil Municipal. La livraison est prévue au 15 juin 2011. Cette dépense sera imputée en section d'investissement à l'article 21571 du budget primitif 2011.

10 – CHEMINEMENT PIETON

Comptage RD119

La synthèse de comptage effectué du 7 au 13 janvier 2011, pour la création d'un cheminement piéton d'une écluse, d'un rétrécissement de la voirie ainsi que le déplacement du panneau d'agglomération sur la RD119 nous est parvenue. L'étude va se poursuivre.

11 – SALLE POLYVALENTEPlanning travaux

Un planning de travaux sera mis en place.

Disponibilité de la salle

Suite à un désistement, la salle est libre à la location le week-end du 9/10 juillet 2011. Une annonce sera passée dans la presse.

12 – CCDD

La loi de réforme des collectivités territoriales impose aux préfets d'arrêter un schéma départemental de coopération intercommunale avant le 31 décembre 2011. Dans la Manche, Le nombre d'EPCI à fiscalité propre devrait passer de 48 actuellement à 23. La Communauté de Communes Douve et Divette devrait rejoindre la Communauté de Communes de la Hague.

13 - ACQUISITION D'UN TERRAIN

Le Conseil Municipal après délibération accepte la proposition d'achat d'une parcelle de 2380 m² au prix de 1 € le m², afin de réaliser un terrain de sports pour les jeunes de la commune. Le total de l'acte notarié comprendra donc le coût du terrain, soit 2380 € TTC ainsi que les frais de négociation. Cette somme sera imputée en section d'investissement à l'article 2111 du BP 2011.

QUESTIONS DIVERSES

13 - SENATORIALES 2011 : Les élections sénatoriales auront lieu au mois de septembre 2011. Le tirage au sort des grands électeurs, 3 pour notre commune, aura lieu lors de la réunion du Conseil Municipal du mois de juin 2011.

14 – BANQUE ALIMENTAIRE : résolutions 2011

La demande de collaboration de la banque alimentaire a été transmise à la commission en charge d'attribuer les aides aux associations.

BOURSE AUX PLANTES : samedi 7 mai 2011

La traditionnelle bourse aux plantes, aura lieu cette année le samedi 7 mai 2011. Cette bourse, sans but lucratif, est l'occasion d'échanger avec des passionnés, des conseils, graines, plants...

La séance est levée à 20h30